

Le Petit Gajanais

Edition
Automne



Dans ce numéro

Les vœux du Maire	1
Noël des enfants	2
Noël des aînés	3
APE	3
Analyse énergétique	4
Association Gajanaise	5
Le Noël à Gajan	6
Journée Yoga	7
Situation budgétaire	8
Règlementation voirie	9
Projets en cours d'études	9
Du côté de la Bibliothèque	10
Le Petit Guide Gajanais	11
Accès Pont du Gard	11
Appli « My Protect »	12
Tarifs Location La Davalade	13
Question de mobilité	13
Louis Bousquet	14
Du nouveau pour l'interco.	15
Saint Vincent des Leins	15
Infos Utiles	16

L'esprit village

Les Vœux du Maire

Voilà une nouvelle année qui débute, une année de changement avec dans un premier temps depuis le 1 janvier 2017, notre intégration à Nîmes Métropoles suite à la dissolution de notre Communauté des communes Leins-Gardonnenque. Au préalable pas de grands changements en vue, mais quelques inquiétudes sur la gestion de nos villages. Un surcroît de charge par contre pour nos élus avec la nomination dans de nombreuses commissions.

Dans un deuxième temps les élections présidentielles, le 23 avril et le 7 mai prochains, qui vont marquer nos 5 années à venir.

Revenons-en à notre commune : les travaux du futur libre-service débuteront très prochainement, des travaux d'assainissement sont en cours route de Fons jusqu'à l'entrée du village, leur vétusté a nécessité leur remplacement.

La fin de l'année a été ponctuée de diverses manifestations et Noël a été cette année encore célébré avec notre magnifique crèche, le repas des aînés et le Noël des enfants.

Une année se termine, une autre la remplace : voici une merveilleuse occasion pour mon conseil municipal et moi-même de vous adresser tous nos vœux de bonheur et de réussite pour 2017.

Meilleuts Vœux 2017

Jean-Louis **POUDEVIGNE**

C'est une cinquantaine de personnes qui étaient présentes au rendez-vous fixé à 11h30 devant les écoles. La commémoration du 11 Novembre s'est déroulée ainsi :

- 11h30 : Rassemblement aux écoles
- 11h45 : Au monument aux morts : Dépôt de gerbe – La Marseillaise - Minute de silence - Lecture du communiqué par le Maire et les élus - Appel des morts – Chant de la Libération
- 12h30 : Vin d'honneur partagé à la Davalade.



Commémoration du 11 Novembre



Le Noël des Enfants (Samedi 17 décembre)

Le Noël des enfants, organisé par la municipalité, s'est déroulé le 17 décembre à 15h30 à la Davalade. Dans une salle minutieusement décorée par Fabienne, qui lui tient à cœur avec d'admirables idées, régnait une atmosphère de Noël et une équipe prête à divertir nos petits Gajanais. Au programme cette année : un **concours de dessins** initié par Jean-Marc suivi d'une **projection de dessins animés**, une séance de **maquillage** accompagnée d'un copieux **goûter**, et un **agréable vin chaud** pour les plus grands afin de clôturer la journée.

C.M.



Concours de dessins





Repas des aînés (Dimanche 11 décembre)

Le 11 décembre, le CCAS et les membres de la Mairie ont reçu nos anciens pour le repas de Noël à la Davalade.

Des mets excellents, une animation qui a permis à certains de faire quelques pas de danse. Une journée de partage bien agréable et conviviale.

Nous espérons que ces fêtes restent pour tous un moment magique où l'esprit et la bonté des gens apportent le réconfort et le bonheur que tous méritent.

Des moments qu'il faut absolument faire perdurer.

F.R.



Les décorations

de Fabienne



Distribution des colis

Pour la 3^{ème} année consécutive, la municipalité a laissé le choix entre le repas et le coffret afin de contenter le plus grand nombre de séniors. Un engagement volontariste qui œuvre au bien-être du village.

Plus intime mais aussi conviviale, la distribution des colis s'est très bien déroulée. Que ce soit autour d'un bon café, un digestif ou de longues discussions, les aînés ont apprécié le geste et partagé un bon moment avec les conseillers et les bénévoles du CCAS.

C.M.

APE Fons- Gajan- St Bauzély

L'Association des Parents d'Elèves Fons- Gajan- St Bauzély a organisé en cette début d'année scolaire un Vide-greniers dans les prés de Gajan et a été présente sur le Marché de Noël de Fons.

Les bénéfices de ces manifestations sont reversés aux trois écoles, afin que chacune puisse élaborer ses projets respectifs.

A l'occasion des fêtes de Noël, au Foyer de Saint Bauzély, nous avons été heureux d'offrir aux 227 élèves de notre RPI un beau spectacle nommé « Santa Claus » du Cirque Isidore, qui associait humour, jonglerie, acrobatie et ombres chinoises. Les enfants de l'école de Gajan ont été particulièrement captivés puisqu'ils étaient à peine de retour de leur séjour « Cirque » à Méjannes-le-Clap.

La prochaine date à retenir est le Loto de l'APE le 8 JANVIER 2017 aux Foyers de Fons. Parmi les lots à gagner, un Hoover-Board, des bons d'achat, des paniers paysans, un jambon, des soins de corps... Nous comptons sur votre présence pour soutenir cette manifestation !

Le bureau de l'APE souhaite remercier les nombreux parents qui, par leur temps, leur énergie, participent au bon fonctionnement et à la bonne humeur de l'association.



Association des parents d'élèves



FONS - GAJAN - St BAUZELY

ape-intercommunal30730@hotmail.com



Analyse de la performance énergétique des bâtiments publics

Dans le cadre d'un marché global d'analyse de la performance énergétique des bâtiments publics de la Communauté de Communes de Leins Gardonnenque, certains sites de la Commune de Gajan ont été analysés : (1) **Le Foyer**, chauffé à l'électricité ; (2) **La Mairie**, chauffée à l'électricité et (3) **L'école**, chauffée au fioul.

Bilan financier :

Ces trois sites représentent un coût annuel pour la Commune de 20 700 € TTC, détaillé par énergie dans le tableau suivant :

	Consommation	Coût TTC	Coût unitaire €/kWh
Electricité	91 220 kWh	16 020 €	0.176
Fioul	56 470 kWh	4 660 €	0.083
Global	147 690 kWh	20 680 €	-

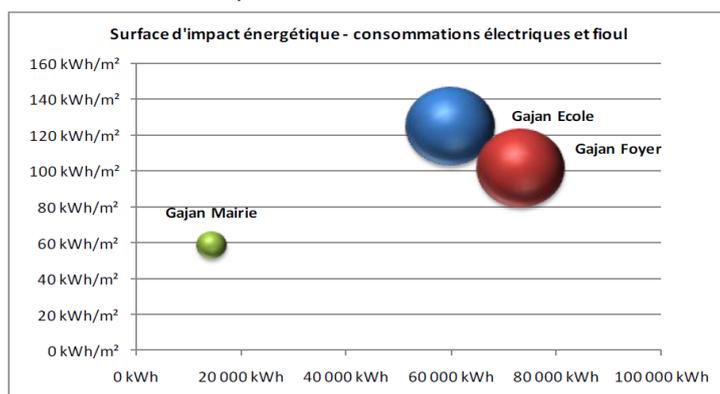


Il est intéressant de constater que l'électricité présente un coût unitaire plus de 3 fois celui du fioul.

Bilan consommation :

Le graphique ci-dessous représente l'importance respective des consommations de chaque site : l'axe horizontal correspond aux consommations au kWh, l'axe vertical au ratio de consommation ramené à la surface (kWh / m²) et la surface de la sphère au produit de ces deux valeurs. Concrètement :

- Plus un bâtiment consomme d'énergie plus il sera sur la droite du graphique
- Moins un bâtiment est performant (kWh / m² élevé) plus il sera sur le haut du graphique
- Les bâtiments à traiter prioritairement sont donc ceux situés en haut à droite du graphique



L'école et le foyer ressortent clairement de ce graphique par rapport à la mairie, et ont donc été choisi pour approfondir l'étude. A noter que le bilan de la mairie est favorablement impacté par la prise en compte dans le bilan des surfaces de l'étage, actuellement très peu isolé et donc très peu chauffé. L'école et le foyer présentent eux des caractéristiques très distinctes :

- Hormis les extensions, l'école est un bâtiment ancien, construit avant les premières réglementations thermiques, et ne bénéficie de fait d'aucune isolation de son enveloppe. Le chauffage, au fioul, est commun avec des logements de fonction.
- Le foyer a lui été construit en 2007, avec une enveloppe globalement isolée, qui ne permet néanmoins pas de limiter les consommations de manière satisfaisante.

Par rapport au patrimoine étudié sur l'ensemble de la Communauté de Communes, les 3 bâtiments se situent dans la moyenne :

	Surface	Consommation chauffage - kWh/m ²	Consommation électrique - hors chauffage - kWh/m ²	Consommation globale - kWh/m ²	Coût € TTC / m ²
Ecole Gajan	480 m ²	118	16	134	11
Moyenne école	447 m ²	128	17	141	16

	Surface	Consommation chauffage - kWh/m ²	Consommation électrique - hors chauffage - kWh/m ²	Consommation globale - kWh/m ²	Coût € TTC / m ²
Foyer Gajan	540 m ²	37	96	133	24
Mairie Gajan	244 m ²	-	-	59	10
Moyenne Foyer / Mairie	444 m ²	116	31	90	13





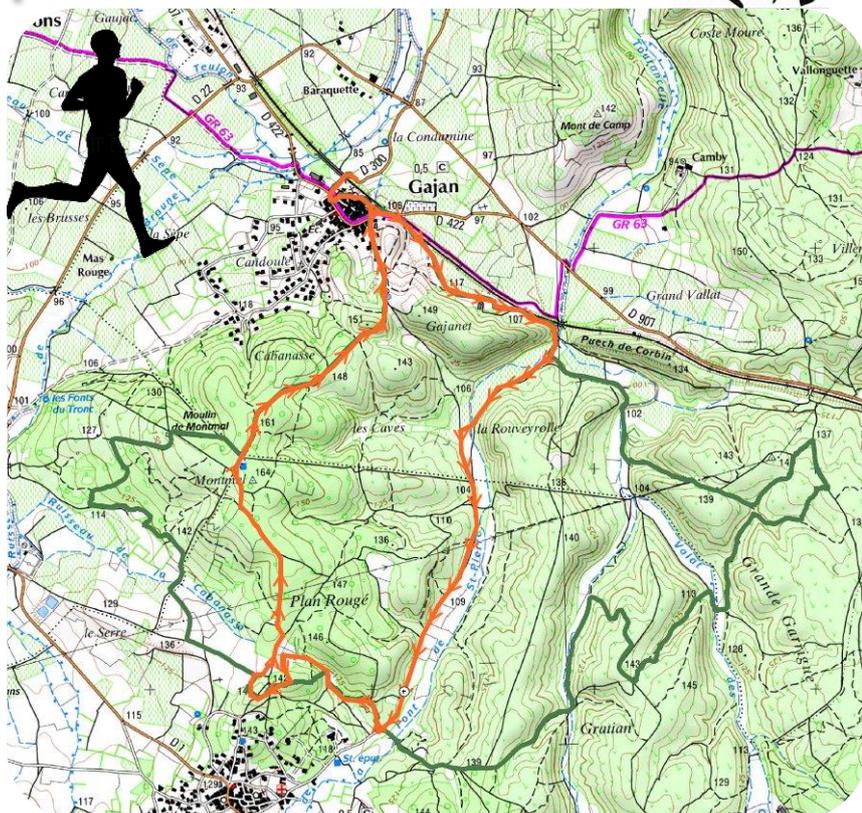
Course nature – Marche nordique 12km Solo et Duo – 7km Solo (12 Mars 2017)

RDV le dimanche 12 mars 2017 à 9h00 pour la ronde des garrigues.

Quelques informations techniques :

2 parcours pour la course pédestre :

- **7,8km** (120m de dénivelé positif)
- **12,2km** (220m de dénivelé positif)



Association Gajanaise

Cette année toutes les activités proposées par l'Association Gajanaise ont fait le plein d'adhérents. Malheureusement il a même fallu refuser des inscriptions faute de place et surtout pour pouvoir maintenir une qualité de cours liée à la disponibilité de nos professeurs très attentifs à nous corriger.

Nous avons accueilli deux nouveaux professeurs, Hélène Ricatti pour la danse contemporaine des enfants qui nous prépare un spectacle de qualité et Sébastien Borde qui vient de nous rejoindre pour assurer l'animation de la salle de musculation où il reste encore quelques places le vendredi soir de 18h à 20h.

La nouvelle association « Gajan Sport », présidé par Bernard Levy a pris le relais pour l'organisation de la course pédestre « La Ronde des Garrigues » qui aura lieu le 12 mars. Cette manifestation nécessite un grand nombre de bénévoles et je compte sur les nombreux adhérents de l'Association Gajanaise pour continuer à répondre présent pour cette manifestation.

Comme l'an passé nous nous associons à Artsétéra pour l'organisation de la Fête de la St Patrick, le 18 mars, et de la fête de la musique, le 17 juin 2017.

Toute l'équipe de l'Association Gajanaise se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2017, que tous vos projets se réalisent et gardez-vous en bonne santé.



« Fais du bien à ton corps pour que ton âme ait envie d'y rester »
(Proverbe indien)





Succès confirmé pour le 12ème Noël à Gajan

Le 12ème Noël à Gajan se résume en deux nombres. Le premier – 1500 – correspond au nombre de visiteurs, et le second – 1375 – est la somme que les organisateurs ont récolté auprès d’eux et remis à l’association alésienne « Coline, syndrome de Franceschetti ».

Cette nouvelle édition aura été, de l’avis de tous, un très bon cru. La taille de la grande crèche est passée de 35 m² à 54 m². Autant dire qu’il y avait de la place à garnir ! Cela a permis à cette œuvre éphémère d’être plus aérée et donc mieux appréciée.

Le village provençal a fait peau neuve. Adieu les constructions en contreplaqué et bonjour aux maisons en argile bourrées de détails.

Pour la première fois, un invité d’honneur – La fête foraine - est venu bousculer les traditions. En effet depuis quelque temps, les figurines d’enfants ont fait leur apparition et l’occasion était trop belle pour que notre santonnier local, Michel Marti, ne leur donne l’occasion de s’amuser. L’école avait disparu au profit d’une grande roue et d’un manège animés, auxquels étaient venus s’ajouter la marchande de barbe à papa, le jeu de massacre ou le mât de cocagne. Il fallait voir les yeux des enfants briller à l’évocation de jeux que certains n’avaient pas connus, du moins pas sous cette représentation.

Fine Perez a ébloui ses admirateurs avec ses crèches du monde aux couleurs vives et chatoyantes alors que Raymond exposait ses maisons de bois aux détails intérieurs toujours aussi recherchés et méticuleusement représentés.

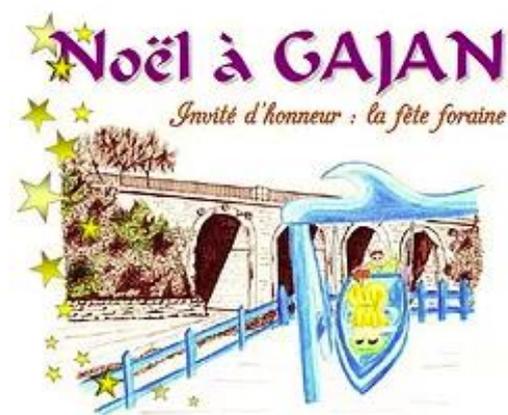
Les concerts des chorales de Milhaud et Sauzet, ont su apporter une note de fraîcheur tant le répertoire était varié avec comme point de mire Noël qui approche à grand pas.

Enfin, il ne faut pas oublier l’exposition présentée à la « Galerie de Poche », chère à Isabelle Marty et Laurent Mespoulet, qui a hébergé une exposition sur les représentations santonnieres de quelques lettres de mon moulin.

La seule petite ombre au tableau est l’absence de concurrents pour le concours du sentier des crèches des fenêtres. Dommage car cela aurait permis à Gajan de s’affirmer vraiment comme un village de Noël.

Plus que 365 jours avant de voir revenir cette grande crèche de Gajan qui a attirée cette année des visiteurs venus spécialement de l’Hérault, d’Ardèche ou de Vaucluse, France Bleu n’étant pas étrangère à ce succès. Une réelle réussite grandissante qui se confirme au fil des ans pour la plus grande joie des organisateurs qui tiennent à remercier la municipalité pour sa constante implication et ses encouragements dans cette aventure.

A.D.





Journée Yoga & Marche nordique

Samedi 19 novembre l'Association Gajanaise a organisé une journée yoga et marche nordique. Cette journée a débuté par deux heures de yoga avec notre professeur Najia qui a enchaîné les postures travaillant toutes les articulations pour nous préparer à la marche. Après la pause pique-nique sur la terrasse de La Davalade, au soleil, nous sommes partis pour deux heures de marche nordique suivant les consignes de Bernard. Puis retour à La Davalade où chacun a pu apprécier une heure de relaxation bien méritée.

Prochaine journée prévue le 22 avril



Soirée 12 novembre 2016 avec le groupe folk trad occitan "Cabr'e Can"

Le samedi 12 novembre à l'Espace La Davalade le groupe de musique trad Cabr'e Can, à l'invitation des associations Gajanaises "Artsetera" et "Gajanaise" et Fonsoise "Sans les nommer" invitait à la danse. Salle comble, danseurs infatigables des plus jeunes aux plus anciens c'est dans un esprit festif que s'est déroulée cette soirée. Le groupe Cabr'E Can, au moyen de son vaste répertoire de musiques traditionnelles occitanes, a ravi l'assemblée jusqu'à tard dans la nuit avec démonstration de pas de danse et animations passionnées au profit des moins avertis comme des passionnés habituels. Une soirée danses folks imprégnée d'une âme occitane qui, vu le succès, en appelle certainement d'autres. **Association Artsétéra**



Loto du CdF - 19 mars

Loto du comité des fêtes le dimanche 19 mars, dans l'après-midi, à l'espace La Davalade. En espérant vous voir nombreux et nombreuses. Pensez à venir 30min avant le coup d'envoi afin d'éviter les bouchons ...



Situation Budgétaire fin d'année 2016

Le budget se présente en deux parties, **une section de fonctionnement** et **une section d'investissement**. Chacune de ces sections doit être présentée **en équilibre**, les recettes égalant les dépenses.

Schématiquement, la section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la **gestion courante** des services de la collectivité. L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par la collectivité, le surplus constituant de l'**autofinancement** qui permettra d'abonder le financement des investissements prévus par la collectivité.

La section d'investissement présente les **programmes d'investissements nouveaux ou en cours**. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, par des dotations et subventions et éventuellement par l'emprunt. La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

La commission Finances s'est réunie le 30 novembre pour dresser une situation du budget de la commune en mettant en avant les frais engendrés de ces derniers mois (**vente de terrain (+)**, **réfection des chemins (-)**, **entretiens (-)**, **travaux temple (-)**, **honoraires commerce (-)**, **emprunt (-)**, etc.) et budgéter les dépenses pour l'année 2017 (épareuse, licence IV, l'accessibilité, l'acheminement piéton, commerce et logement).

DEPENSES			RECETTES										
	Libellé	Prévision 2016	Réal. Nov. 2016		Libellé	Prévision 2016	Réal. Nov. 2016						
FONCTIONNEMENT	Charges réelles de fonctionnement	413 420 €	384 378 €		Recettes réelles de fonctionnement	423 285 €	335 123 €						
	Les intérêts de la dette	22 942 €	22 941 €										
	Epargne brute	40 000 €	0 €										
	Report résultat si déficit	0 €	0 €										
	SOUS-TOTAL	476 362 €	407 319 €					SOUS-TOTAL	476 363 €	388 202 €			
			85.5%				81.5%						
INVESTISSEMENT	Capital de la dette (Emprunt)	120 135 €	120 135 €		Epargne brute	40 000 €	0 €						
	Dépenses d'investissement	191 176 €	141 629 €					Subventions et dotations	215 639 €	79 364 €			
	Report résultat si déficit	0 €	0 €								Emprunt	0 €	600 €
	SOUS-TOTAL	311 311 €	261 764 €										
			84.1%	SOUS-TOTAL	311 311 €	135 637 €							
							43.6%						
TOTAL DES DEPENSES			787 673 €	669 083 €	TOTAL DES RECETTES			787 674 €	523 839 €				

La commission s'est rapprochée d'un courtier afin de renégocier le prêt de la Davalade mais aussi négocier le prêt pour le futur financement du commerce multi-services. A titre de rappel, un prêt de **650.000€ sur 25ans** à un taux de 4.38% a été contracté en 2006 pour financer la construction de « **La Davalade** ». Un second prêt est en cours de négociation dont le coût estimatif est de **350.000€** pour le projet « commerce multi-services et logement ». **C.M.**



Règlementation de voirie

L'Arrêté du Conseil Général du Gard n° 2015-30-01, publié au recueil des actes administratifs et réglementaires du Département le 18 Mars 2015, présente le Règlement de Voirie Départemental.

Le Chapitre 3 en particulier de ce règlement définit les règles de riveraineté applicables le long et en bordure des routes départementales, pour une bonne exploitation de celle-ci. Elles sont rappelées par cette lettre d'information :

- ✓ L'accès étant un droit de riveraineté, en contrepartie les riverains des routes départementales sont assujettis à des obligations constituant autant de servitudes administratives au profit de la voirie.
- ✓ Les propriétaires des immeubles et terrains riverains sont tenus d'entretenir à leurs frais les ouvrages dont ils bénéficient pour accéder au domaine public, d'en maintenir la propreté et contenir la végétation de l'accotement contigu à une hauteur assurant la sécurité des entrées et sorties, et d'assurer le bon écoulement des eaux sur 2 mètres de part et d'autre de l'accès.

A défaut d'exécution de ces travaux d'entretien par les propriétaires riverains, notamment les travaux nécessaires au bon écoulement des eaux, et après mise en demeure non-suivie d'effet, le Département se réserve la possibilité d'engager des poursuites judiciaires contre le riverain.

Pour plus de renseignements concernant la création d'accès sur la voie publique, ainsi que sur les droits et obligations du bénéficiaire de l'accès, veuillez contacter la Mairie ou le Conseil Général du Gard au 04 66 59 00 39. **B.F.**

Projets en cours d'études (Parking et 1^{er} étage de la Mairie)

Actuellement en cours d'études et dans l'attente d'aides financières, l'aménagement du parking (création d'une trentaine de places) sur l'emplacement de l'ancien hangar municipal a pris du retard en raison de certains imprévus financiers et administratifs mais le goudronnage, l'éclairage et le marquage devraient débuter fin d'année 2017. Le 1^{er} étage de la Mairie devrait être aussi rénové (réfection de la toiture, menuiseries, etc.) afin de remettre en état notre cher patrimoine et créer un local pour les archives communales. Ces deux projets seront financés en grande partie par les aides de l'état et les subventions régionales. **C.M.**



Aménagement du parking

Description du projet :

Des places de stationnement seront créés afin de désengorger l'avenue principale mais aussi le village. Le projet se situera sur les parcelles n°1211 (500m²) et n°1208 (870m²) après avoir démolit l'ancien hangar municipal.

Première phase (fin 2015) : démolition et remise en état du terrain (réalisée)

- Coût total : 14.000€ (entreprise LAFONT)
- Création d'une trentaine de places de stationnement
- Après démolition un revêtement en graviers sera fait afin de créer une zone de stationnement. Les places seront délimitées comme le présente la maquette

Deuxième phase (fin 2017) : goudronnage, marquage et éclairage (en cours)

- Coût total : 30.000€ (estimation)
- Marquage au sol afin de délimiter les places
- Eclairage des places de stationnement avec luminaires
- Goudronnage et réfection de l'accès au parking
- Des espaces verts seront aménagés : végétaux et arbres sont prévus
- Mise en conformité de l'accessibilité aux personnes handicapées
- Adapter le parking à l'écoulement des eaux pluviales



Réfection du 1^{er} étage



Midi Libre du 24 décembre 1991

La Une gajanaise

Il y a 25, Gajan faisait la une de MidiLibre :

Le 24 décembre tombait un mardi en 1991 et Gajan était à la Une de Midi Libre, ce jour-là. Mais pourquoi ?

Les membres du comité des fêtes de l'époque voulaient diversifier les animations proposées aux villageois. C'est ainsi qu'est née l'idée d'inviter le Père Noël le soir du 24 décembre, quelques heures avant qu'il ne débute sa grande tournée et d'en faire la promotion d'une manière originale. Ce qui différenciait cette invitation des autres, c'est que le Père Noël irait à la rencontre des enfants, chez eux, sans qu'ils aient à sortir de leur domicile, juste au moment où ils allaient s'endormir pour leur nuit la plus longue de l'année.

Le président du Comité des Fêtes, marin sur la base aéronavale de Nîmes-Garons, connaissait un ancien membre de la Royale, photographe à Midi Libre, Pierre Anisset. Lors d'une rencontre il lui soumit le rêve d'immortaliser cette idée de balade en la publiant dans la presse. C'est ainsi qu'il vint au village, quelques jours avant Noël, pour prendre des clichés dans les vignes en contrebas du village. Quatre enfants, Ophélie et Axelle Marti, Lucie Huot et Nicolas Delage posèrent devant la calèche et le cheval aimablement mis à la disposition des organisateurs par Henri Jalaguier de Saint Mamert et Jean-Louis Poudevigne, actuel maire de Gajan.

Quelle ne fut pas la surprise, le 24 décembre au matin, de voir titré à la Une de Midi Libre : « Le Père Noël est annoncé » avec Gajan en décor.

Le soir même débuta une tournée en calèche de porte à porte qui ne dura pas moins de 2 heures. Les rencontres étaient merveilleuses et de l'avis même du Père Noël, les yeux des enfants brillaient de mille feux, comme les siens d'ailleurs. Cette visite était agrémentée de friandises mais également d'une lettre remise à chaque enfant incitant à la sagesse pour l'année à venir. Depuis, le nombre d'enfants a augmenté et la tournée remplacée par un après-midi récréatif où le Père Noël est toujours présent.

Mais que reste-t-il de cette aventure ? Des journaux jaunis dans le fond des armoires mais surtout d'agréables souvenirs pour toute une génération. Lors du récent goûter offert aux enfants par la municipalité, certains jeunes trentenaires n'ont pas hésité à rappeler cette tournée du Père Noël qui a marqué leur enfance. Aujourd'hui, ce sont eux qui accompagnent leurs enfants, la tête encore pleine de ce qu'ils ont vécu en 1991, il y a ... un quart de siècle. **A.D.**



Cette nouvelle année commence sous le signe des nouveautés littéraires. Nous vous invitons à venir les découvrir. Vous pourrez rire avec le dernier livre de Paasilinna, ou de Jean Teulé, déguster « Le guide des égarés » de Jean D'Ormesson, découvrir le dernier Christian Signol. Mais aussi des auteurs aussi différents que Gilles Legardinier, Andrei Makine, Elisabeth Georges et bien d'autres.

Nous n'avons pas oublié les enfants et les jeunes qui pourront découvrir eux aussi, de nombreuses nouveautés. Une lectrice a fait don à la bibliothèque de nombreux Mangas, avis aux amateurs.

Nous vous recommandons également le livre que nous avons élu cette année « prix de La Davalade : **Au revoir là-haut de Pierre LEMAÎTRE.**

La bibliothèque est ouverte les mercredis de 16 h 00 à 18 h 00 et le samedi de 10 h 30 à 12 h 00. L'inscription est gratuite.

Notre coup de cœur : **L'opticien de Lampedusa de Emma-Jane Kirby**

C'est l'histoire d'un homme qui ne voulait pas voir. Il est opticien sur l'île de Lampedusa et il ne veut pas voir ces migrants qui lui « polluent » son île. Et puis un jour, alors qu'il fait une croisière avec des amis sur le bateau de l'un d'eux, ils se retrouvent au milieu d'un naufrage de migrants. Et sa vie va basculer.

Ce roman est une ode à l'humanité, on assiste à la transformation de personnes en Hommes.

Cette histoire vraie est ici racontée comme un roman, ce qui nous permet de suivre l'évolution de ces gens en étant interpellés, touchés.

V.D-G.

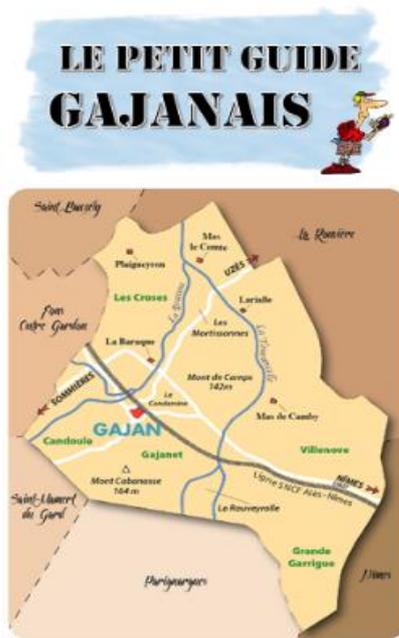
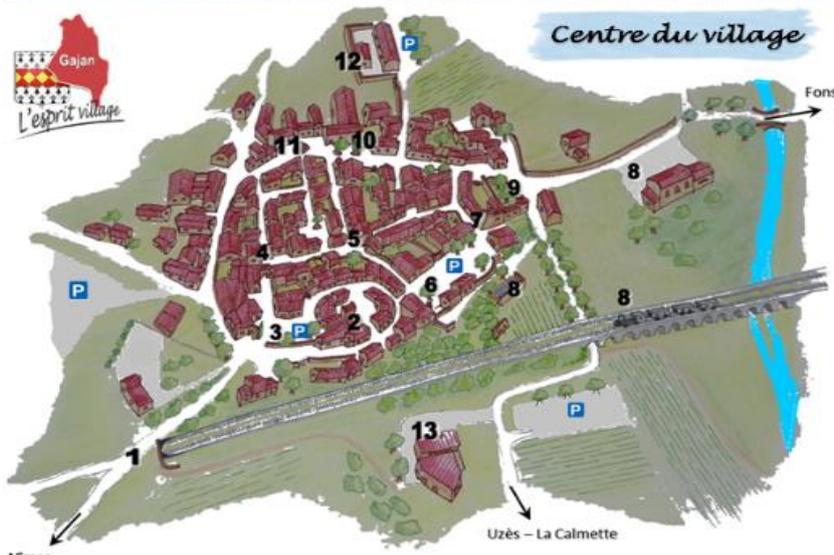




Le Petit Guide Gajonais

Initié par la commission 'CULTURE' et avec le savoir d'Alain Delage, le guide viendra enrichir les moyens de communications actuels dans le but de promouvoir notre patrimoine. Les curieux pourront s'en emparer pour découvrir notre magnifique et beau village. Ce guide complètera la collection sur l'histoire de Gajan et plongera les personnes dans une visite historique à travers un plan clair et illustré, agrémenté d'un succinct descriptif. (Téléchargeable sur notre site internet).

C.M



Sa position en léger retrait des grandes voies de communication a permis à GAJAN de conserver son authenticité et en fait un village très agréable. Entre le moment où un gallo-romain prénommé GAJANUS ou GAJUS a donné son nom à ce terroir et aujourd'hui, de nombreux témoignages d'un passé riche et mouvementé l'agrémentent comme la Porte de France, témoin de ses fortifications, les deux donjons bâtis à quelques siècles d'intervalle, son griffe (fontaine) qui brise de son gazouillis le silence de la place de la Mairie ou ses ruelles qui ne demandent qu'à être parcourues pour en découvrir les vieilles pierres et son esprit village.



Site Internet

A la mi-décembre nous étions à **58000** visites. Le site est régulièrement mis à jour alors n'hésitez pas à vous connecter pour vous tenir informés des dernières actualités.



	Mettre la végétaline et le chocolat coupés en morceaux dans le saladier.
	Faire fondre dans le four micro-onde.
	Ajouter le sucre glace et bien mélanger.
	Ajouter les corn-flakes en remuant pour qu'ils soient bien enrobés de chocolat.
	Faire des petits tas sur le papier sulfurisé et laisser refroidir au réfrigérateur.

Recette des roses des sables

Les ingrédients	
	70 g de végétaline
	250 g de chocolat
	80 g de sucre glace
	200 g de corn flakes



Accès Pont du Gard

À partir du 1er janvier 2017, l'accès au pont du Gard sera gratuit, par personne, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un document justifiant de leur domicile.



L'application smartphone « My Protect »

Aujourd'hui face aux risques, chaque citoyen doit être en mesure **d'adopter les bonnes attitudes pour sa sauvegarde**, celle de sa famille ainsi que celle de ses biens.

Les besoins des particuliers :

- Être informé dans les délais utiles à leur sauvegarde en cas de phénomènes à risques d'inondation, de submersion, de tempête ou de forte chute de neige impactant leur commune.
- Être moins vulnérable en se préparant de manière appropriée pour faire face à un phénomène à risque et en suivant l'évolution de la situation et des consignes : quel comportement adopter ? A quel moment faire évoluer ses mesures de sauvegarde ?

L'application smartphone « My Predict » :

Destinée aux particuliers, « My Predict » leur permet d'être informés en temps réel sur les risques diagnostiqués et d'être conseillés sur l'attitude à adopter pour leur sauvegarde, et ce en se conformant aux consignes et actions engagées par leurs mairies et par les autorités.

Un dispositif d'aide à la décision, doté d'un support cartographique permettant la visualisation des risques en cours pour une meilleure prise en compte des messages préventifs.

L'application « My Predict » permet à l'utilisateur de bénéficier d'informations expertisées transmises directement sur son smartphone ou objet connecté (tablette, montre ...) par notification, afin de lui permettre d'adopter la bonne attitude face à un risque le concernant :

1. La dynamique des précipitations et leurs intensités peuvent être visualisées sur la commune où réside l'utilisateur via une animation.
2. Les risques hydrométéorologiques diagnostiqués sont décrits dans un message de veille (actualisé deux fois par jour).
3. Le type de risque (localisé et symbolisé par un pictogramme), ainsi que des explications sur le phénomène et sa dynamique, sont spécifiés dans les pictogrammes d'informations.
4. Une notification graduée selon l'ampleur du phénomène permet à l'utilisateur d'adapter son comportement :
 - « **SOYEZ VIGILANT**, suivez la situation »
 - « **SOYEZ PRUDENT**, adaptez votre comportement »
 - « **METTEZ-VOUS EN SECURITE**, respectez les consignes des autorités »
 - « **RESTEZ EN SECURITE**, respectez les consignes des autorités »

Sur la page d'accueil, le particulier accède à des propositions de consignes à mettre en œuvre avant, pendant, et après les événements à risque.

L'application permet également aux utilisateurs de faire partager leurs observations de terrain par l'envoi de photos commentées et géo localisées sur le phénomène en cours.

A vos smartphones !

Application téléchargeable sur





Tarifs location de la Davalade

En vigueur au 1^{er} novembre 2016

A TITRE	VOUS ÊTES	PÉRIODE	TARIFS
NON LUCRATIF	GAJANAIS	1 jour	150€
		Samedi & Dimanche ⁽²⁾	250€
		Weekend ⁽¹⁾	300€
	ASSOCIATIONS GAJANAISE	Gratuit	
	EXTERIEUR (Particulier ou Association)	1 jour en semaine	300€
		1 jour en weekend	700€
		Samedi & Dimanche ⁽²⁾	1000€
		Weekend ⁽¹⁾	1200€
		1 jour en Weekend ⁽¹⁾	1500€
		1h à 2h en semaine ⁽³⁾	500€

(1) Du vendredi soir (17h) au lundi matin (8h).

(2) Du samedi matin (8h) au lundi matin (8h).

(3) Les associations extérieures qui désirent louer la salle pour des activités régulières sur l'année s'acquitteront d'un loyer de 500€ par an et devront passer une convention avec la Mairie.

(4) Dans le cas d'une réservation à long terme (mariage) il sera exigé le versement d'arrhes d'un montant de 30% du prix de location au moment de la réservation.

LUCRATIF	GAJANAIS	1 jour	300€
	EXTERIEUR (Particulier)	1 jour en semaine	800€
		1 jour en Weekend ⁽¹⁾	1500€



CAUTION (Obligatoire) : 1000€

NETTOYAGE (Optionnel) : 100€

CAUTION des verres : 1€/verre



Photo prise le dimanche 13 novembre

Question de mobilité

Notre village est très mal desservi par les transports en commun, dans le même temps il ne dispose d'aucun commerce ou services. Ces différents éléments rendent obligatoire l'utilisation de véhicule pour tout déplacement.

L'équipe municipale a la volonté de permettre le droit à la mobilité pour tous, favoriser l'engagement de tous dans le développement durable mais aussi aider nos concitoyens à réduire leurs dépenses dans leur budget déplacement. Tout en proposant une action pouvant rendre des services à chacun d'entre vous et qui restaure du lien entre les habitants. Vous aviez reçu dans vos boîtes aux lettres un enquête sur votre éventuel intérêt pour utiliser le covoiturage à l'échelle de notre village. Une cinquantaine d'entre vous ont répondu à ce questionnaire. Nous avons organisé une réunion publique pour échanger sur cette question. Suite à cette rencontre, il est apparu différentes problématiques :



Question de mobilité (suite)

- Des personnes ne disposent pas de véhicules pour se rendre à La Calmette ou à Nîmes pour faire des courses.
- Des personnes font le trajet Gajan – Nîmes, et inversement, tous les jours pour se rendre à leur travail à des heures régulières.
- Les lycéens doivent attendre jusqu'à 18h 00 pour pouvoir rentrer même si ils terminent les cours à 17 h

Lors de cette réunion, une proposition a été faite :

- Une fois par semaine, à une heure donnée, une personne se propose de prendre jusqu'à trois passagers pour aller à La Calmette faire des courses.

Pour ce qui est des autres types de trajets, il nous faut imaginer un ou des systèmes permettant la rencontre de l'offre et la demande Cela peut être un tableau accroché à la mairie, une page sur le site internet ...

Mais avant d'étudier plus avant la mise en place d'un système de communication, il est indispensable de connaître précisément le nombre de personnes qui seraient intéressées soit pour transporter, soit pour être transportées.

Aussi vous trouverez dans ce journal, une **enquête nominative à remplir et renvoyer à la mairie avant le vendredi 3 février**. Nous vous ferons part des résultats de cette démarche dans le prochain bulletin municipal et lors d'une réunion publique.

V.D-G. & J-M.P.



Questionnaire à
remplir et à
retourner avant le
vendredi 3 février



Louis Bousquet

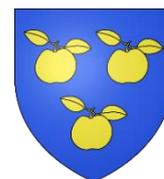
Auteur et Chansonnier (1876-1941)

En cette période de commémoration du 98^e anniversaire de l'armistice du 11 Novembre 1918, on ne peut passer sous silence le souvenir de Louis Bousquet, né à Parignargues le 8 Juillet 1871 et décédé le 7 Janvier 1941.

Il est l'auteur, trop méconnu, d'un des plus gros tubes de la chanson française, puisqu'il n'est autre que le parolier de la célèbre « Madelon... vient nous servir à boire ... » que fredonnaient tous les Poilus de la grande guerre. Ecrite au printemps 1914, elle est devenue un succès en 1919.

A côté de cette chanson célèbre, les Gardois et plus encore bien sûr les Nîmois connaissent la chanson « A la font des Nîmes » ; sur cet air Louis Bousquet composa,

- « **Parignargues, Parignargues / Oh moun beù país/ L'aïme maï que Nîmes / E maï que Paris** » (Parignargues, Parignargues/ Oh mon beau pays/ je l'aime plus que Nîmes/ et plus que Paris), 14 strophes dont les deux dernières donnent le ton de ce qu'était la tradition taurine en ce temps-là,
- « **Li biou que nous venon/ Soun dou Vaccarès/ E ié fau d'areno/ Novo chasco fes** » (Les taureaux qu'on nous mène/Sont du Vaccarès /Et il faut des arènes/ Neuves à chaque fois)
- « **La curso finido/ Parton en troupeu/ Chascun dis areno/ Empourto un mousseu** » (La course finie/ Nous partons en troupeau/ Chacun des arènes/ Emporte un morceau)



Cette chanson est d'ailleurs le seul témoignage sur notre région.

Louis Bousquet habitait Paris, au 25 Avenue Ledru-Rollin dans le 12^e arrondissement ; il est aussi l'auteur de nombreuses chansons françaises, dont « La caissière du Grand Café », que notre ami Pierre Andreux, bien connu des Gajanais, se plaisait à chanter lors des repas de famille, ou au cours de journées festives.

La famille Bousquet était propriétaire d'une pinède, sur la commune de Gajan, située chemin de Parignargues et où se trouvait une capitelle appelée par les Gajanais de l'époque : La Capitelle de Bousquet. C'est sans doute en cet endroit des garrigues que l'auteur, accompagné par le chant des cigales et le souffle du mistral, composa ces chansons populaires que l'on entonne encore de nos jours.

B.F.

Du nouveau pour l'interco

1^{er} janvier 2017, à l'heure des résolutions, une nouvelle organisation !

*La commune vient d'intégrer la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole.
Lui sont transférés d'office notamment les services suivants : déchets, eau / assainissement, transport.*

La commune a également souhaité participer à la création d'une nouvelle structure intercommunale afin de maintenir des services que vous connaissiez déjà et qui méritent d'être mutualisés pour être viables. Nous avons fait le choix de conserver le nom « Leins Gardonnenque ».

La commune a confié à ce nouveau syndicat :

- la petite enfance (les crèches, le lieu d'accueil parents-enfants, un service aux assistantes maternelles) ;
- l'enfance jeunesse (le centre de loisirs, l'espace jeunes, la ludothèque)
- les activités périscolaires (les TAP) ;
- l'action sociale (le relais emploi, le point information jeunesse)
- la propreté (le balayage lavage mécanisé des rues)
- l'urbanisme (l'application du droit des sols)
- le sport (le bassin de natation de Sauzet)
- la vie locale (le matériel de prêt, le cinéma itinérant, des événements culturels)
- la communication (les panneaux d'information lumineux, les sites Internet, l'édition d'ouvrages).

Avec cette adhésion, vous bénéficierez de l'ensemble des services et de tarifs réduits pour l'accès à certains d'entre eux. Pour que vous puissiez vous identifier comme bénéficiaire d'un tarif réduit, vous pourrez acquérir une carte auprès du secrétariat du Syndicat ou à l'entrée d'un service, sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (les cartes seront disponibles début février).

N'hésitez pas à profiter de l'ensemble de ces services, nous sommes persuadés d'avoir fait le bon choix !

La Saint Vincent des Leins

Pour ceux et celles qui ne le savaient pas, la Saint Vincent n'est autre que la Fête des vignerons. Si hier, elle occupait une place importante dans la vie de nos villages, aujourd'hui elle n'a plus de réalité sur notre territoire et c'est bien dommage.

La viticulture comme chacun le sait n'a plus le même visage que jadis, mais la vigne malgré la crise reste encore bien visible dans notre environnement paysager.

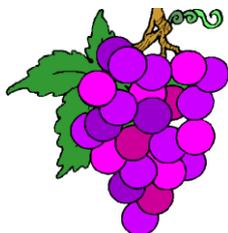
Réhabiliter la fête de la Saint Vincent, c'est le projet qu'a souhaité impulser la Communauté de Communes Leins Gardonnenque avec l'aide d'un collectif composé de caves privées et de coopératives du territoire communautaire.

Son ambition est double. Aider, tout d'abord les viticulteurs à faire connaître leurs productions au grand public, tout en proposant pour l'occasion une animation musicale qui incite le plus grand nombre à venir découvrir et apprécier les vins locaux, souvent méconnus par les habitants du territoire.

C'est aussi, faciliter la rencontre avec ces hommes et ces femmes qui font de leur métier, une vraie passion. L'amour de la terre et de la vigne est le point commun qui les rassemble. Chacun y met sa touche personnelle pour obtenir un vin à son image, d'un caractère puissant, tonique, ou au contraire plus contrasté, voire nuancé.

La Communauté De Communes a voulu placer ce rendez-vous annuel qu'elle propose à la population, sous le signe de la décontraction, de la fête et de la convivialité. Cette manifestation, intitulée

"La Saint Vincent des Leins", aura lieu le samedi 21 janvier 2017, pour la septième année consécutive, au foyer de Saint Génies de Malgoirés



Dès 19h, les viticulteurs présents vous accueilleront comme il se doit et vous proposeront une dégustation de leurs produits.

Une animation musicale rythmera la soirée. Une belle soirée en perspective, autour du vin, faite de rencontres, de partages, d'amitiés. Un moment de fête à ne pas manquer, alors venez nombreux rencontrer les viticulteurs du territoire, et n'hésitez pas à venir en famille, il y aura aussi, du jus de raisin local pour les enfants et tous ceux et celles qui ne boivent pas d'alcool mais également un coin jeux animés par le responsable de la ludothèque communautaire. **V.D-G.**



De bonnes choses...

Un village toujours aussi dynamique avec la création d'une nouvelle association « Courir à Gajan »



Et des moins bonnes...

Des cambriolages à répétition
Des actes d'incivisme toujours et encore
Fuites d'eaux dans le village

L'Agenda de l'Automne

Lundi 31 Octobre : Journée Halloween
Weekend du 26 et 27 Novembre : « Noël à Gajan »
Dimanche 11 Décembre : Repas des Aînés
Samedi 17 Décembre : Noël des enfants
Vendredi 13 Janvier : Vœux à la population

À venir

En Février : Scène ouverte (Artsétéra)
Dimanche 28 Février : Loto des Chasseurs
Dimanche 12 Mars : Ronde des Garrigues (Association Courir à Gajan)
Samedi 18 Mars : Saint Patrick (Artsétéra)
Dimanche 19 Mars : Loto du Comité des fêtes

(Retrouver toutes les actualités sur le site www.gajan.fr)

Stationnement

Suite à nos nombreux rappels à un peu plus de civisme concernant les stationnements gênant dans le village, notamment rue du griffe "de la mairie et jusqu'au cabinet d'infirmière" ainsi que la place des écoles et bien d'autres endroits encore Nous nous voyons dans l'obligation d'assermenter les agents municipaux ce qui entrainera le désagrément de se voir verbaliser si nous n'arrivons pas à solutionner ce problème récurrent.

Je vous rappelle qu'un espace de stationnement situé à l'emplacement de l'ancien hangar municipal est disponible.

Le maire

Le Saviez-vous

Accès Pont du Gard

À partir du 1er janvier 2017, l'accès au pont du Gard sera gratuit, par personne, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un document justifiant de leur domicile.

Les Dictons de l'Automne

C'est à l'automne qu'il faut compter la couvée.
L'automne est une saison sage et de bon conseil.
Les feuilles sèches préparent la tisane de l'automne.
L'automne est une demeure d'or et de pluie.
L'automne est une mutation, l'hiver une lutte, le printemps un épanouissement.
L'automne les arbres font des stripteases pour faire pousser les champignons.

Etat Civil

NAISSANCES

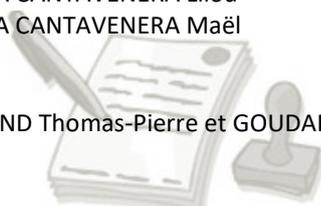
08/10/2016: BARNOUSSI Youssef
05/12/2016: TEIXEIRA CANTAVENERA Lilou
05/12/2016: TEIXEIRA CANTAVENERA Maël

MARIAGES

29/10/2016: BOYMOND Thomas-Pierre et GOUDARD Cécile

DECES

06/10/2016: CLEMENT Michèle épouse PRUVOT
07/10/2016: CHALBOS Thérèse veuve TISSIER



Horaires d'ouverture au Public



Lundi de 8h15 à 12h00, Mercredi de 8h15 à 12h00, Vendredi de 13h30 à 17h00
Permanence des élus :
Tous les 1^{er} et 3^{ème} mardis de 17h00 à 19h00

Contacts

Téléphone : (04) 66 81 13 38
Télécopie : (04) 66 81 13 48
Email : contact@gajan.fr
Site : www.gajan.fr



Ont participé à l'élaboration de ce numéro :

J-L POUDEVIGNE, B. FABRE, A. DELAGE, E. YACONO, V. DENIEL-GAZAIX, F. ROCA, J-M PELLECUER et C. MADASCHI

Responsable de la Publication : Cédric MADASCHI

Édition et impression : Mairie de Gajan 30730 (300 exemplaires)

BULLETIN MUNICIPAL #11 – AUTOMNE 2016

